Yaoundé, le 18 SEPT 2019**DÉCISION N° 002 du 18 SEPT 2019**

portant adjudication des Marchés relatifs à la fourniture des papiers sécurisés, autocopiants et offset à l'Imprimerie Nationale (lots 1, 2, 3, et 4).

LE DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

Vu Le décret N° 82/288 du 07 juillet 1982 réorganisant l'Imprimerie Nationale ;

Vu Le décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le procès-verbal n° 0002801 du 13 septembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Imprimerie nationale.

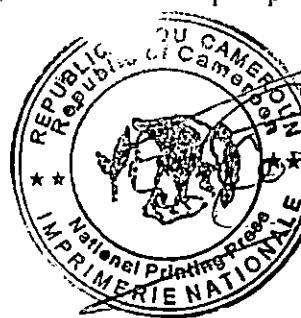
DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : la fourniture des papiers sécurisés, autocopiants et offset à l'Imprimerie nationale du Cameroun, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°003/AONO/IN/CIPM-IN/SC/BMA/Sm/19 du 13 ao222 22 11 48 ut 2019 (lots 1, 2, 3,et 4), est attribuée à I.T.Ke SARL BP : 2244 Yaoundé, tel : 222 22 11 48, aux conditions suivantes :

MONTANT FCFA HTVA	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXÉCUTION
Lot 01 : TRENTE-HUIT MILLIONS QUATRE-CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE	QUARANTE-CINQ MILLIONS HUIT-CENT QUATRE-VING-UN MILLE QUATRE-CENT TRENTÉ-SEPT VIRGULE CINQ	VINGT (20) JOURS
Lot 02 : CINQUANTE-DEUX MILLIONS CINQ-CENT MILLE	SOIXANTE-DEUX MILLIONS SIX-CENT SIX MILLE DEUX-CENT CINQUANTE	VINGT (20) JOURS
Lot 03 : TRENTE-NEUF MILLIONS QUATRE-CENT CINQUANTE MILLE	QUARANTE-SEPT MILLIONS QUARANTE-QUATRE MILLE CENT-VINGT CINQ	VINGT (20) JOURS
Lot 04 : QUARANTE-SEPT MILLIONS SEPT-CENT CINQUANTE-CINQ MILLE	CINQUANTE-SIX MILLIONS NEUF-CENT QUARANTE-SEPT MILLE HUIT-CENT TRENTÉ-SEPT VIRGULE CINQ	VINGT (20) JOURS

ARTICLE 2 : I.T.Ke SARL devra prendre l'attache du Bureau des Marchés de l'Imprimerie Nationale pour la préparation des projets de Marché.

ARTICLE 3: La présente décision qui vaut notification de l'attribution des Marchés à I.T.Ke SARL, est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.



Le Directeur de l'Imprimerie Nationale

Walter Paul KOMO